



Prochain colloque annuel de la CPU consacré aux « Doctorat, Doctorants et Docteurs »

La Conférence des Présidents d'université consacrera son prochain colloque annuel, aux «Doctorat, Doctorants et Docteurs», à Nancy les 1er et 2 avril 2010.

Le doctorat constitue le diplôme identitaire de l'Enseignement Supérieur dans son lien avec la recherche. Depuis une dizaine d'années, le cadre du doctorat a évolué et l'on parle désormais d'études doctorales. La CPU propose ainsi d'analyser les évolutions récentes, qui ont d'ores et déjà modifié le périmètre de délivrance du doctorat, mais aussi la nature de la formation du docteur et les conditions, au sens large du terme, dans lesquelles le doctorant assure sa «scolarité».

Les écoles doctorales ont pour principal objectif d'élargir la formation des doctorants. Un bilan sera fait du fonctionnement réel **des écoles doctorales**, de leur format, ainsi que de leur **insertion institutionnelle**. Quels sont la typologie et le **fonctionnement des ces écoles**, **leur articulation** avec les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur, les écoles et les organismes de recherche? Enfin quel est leur degré d'internationalisation?

Le doctorant est désormais inséré dans une équipe de recherche, signataire d'une charte des thèses traitant des **droits et devoirs respectifs du doctorant**, du directeur de thèse, mais aussi des directeurs de laboratoire et de l'école doctorale, enfin bénéficiaire potentiel d'un contrat doctoral. L'accent sera mis tout particulièrement sur les **missions et répercussions du contrat doctoral**, tant pour les doctorants que pour les établissements.

Enfin, les débats porteront sur les débouchés offerts au Docteur, son employabilité en entreprise et son insertion professionnelle.

Contact presse: Caroline STREB - 01 44 32 90 27 - caroline.streb@cpu.fr